



PLUSH Dynamic Suspension Lube - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.3

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Section 1. Identification de la substance/de l'application et de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit :

Nom commercial : PLUSH Dynamic Suspension Lube Light / Heavy - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Code produit : 55-58901, 55-58505, 55-58055, 55-59901, 55-59505, 55-59055, 55-60901, 55-60505, 55-60055

UFI (identifiant unique de formulation) : Sans objet.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Lubrifiant

Restrictions d'utilisation : Aucune restriction d'utilisation connue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Maxima Racing Oils
9266 Abraham Way
Santee, CA 92071
États-Unis

Numéro d'appel d'urgence : +1 619 449 5000

Adresse électronique : info@maximausa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence en cas de dispersion : CHEMTREC - +1 703 527 3887 (24 heures/24)

Section 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification CLP (1272/2008) :

Le mélange n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) CLP (1272/2008).

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	Conseils de prudence
Aucune mention de danger.	Aucun conseil de prudence.

Phrases EUH

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers :

Aucun autre danger.

Ce produit ne contient aucun composant doté de propriétés connues de perturbateur endocrinien.



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Section 3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélange

Nom chimique	No. CAS	No EINECS	No. d'enregistrement REACH	Classification selon CLP	% p/p
Distillats de pétrole ^L	72623-87-1	276-738-4	01-2119474889-13xxxx	Non classé.	40-60
Huiles de base synthétiques	68037-01-4	500-183-1	01-2119486452-34-xxxx	Non classé.	20-40

Remarque L. La substance contient moins de 3 % d'extrait de DMSO, mesuré selon IP 346, et ne doit pas être classée comme cancérogène.

Le pourcentage exact et la composition sont retenus en tant que secrets commerciaux.

Section 4. Premiers secours :

4.1. Description des premiers secours

Les yeux : Laver les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si une irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

La peau : Se laver la peau au savon et à l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez les vêtements avant de les réutiliser. Si une irritation ou une éruption cutanée se présente, recourir à l'assistance d'un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur. Si une irritation se présente ou que la respiration est difficile, recourir à l'assistance d'un médecin.

Ingestion : Si la victime est consciente, rincer sa bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit oralement à une personne sans connaissance. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Peut provoquer une légère irritation oculaire. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Ce produit contient de petites quantités d'un sensibilisateur et peut provoquer une dermatite chez les personnes sensibles. L'inhalation des vapeurs ou brumes peut causer une irritation respiratoire. Avaler le produit peut causer une irritation gastrointestinale, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit oralement à une personne sans connaissance.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction :

Utiliser un brouillard d'eau, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO₂) pour l'extinction des flammes.



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Ce matériau peut brûler, bien qu'il ne soit pas facilement inflammable.

Produits de combustion : La combustion produit des oxydes de carbone et des composés organiques non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers :

Mesures spéciales de lutte contre les incendies : Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé. Refroidir les récipients intacts exposés avec de l'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Portez de l'équipement protecteur approprié. Se laver soigneusement après manipulation. Voir aussi « Protection individuelle », section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Évitez le rejet dans l'environnement. Signalez les déversements comme exigé par les réglementations locales et nationales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Endiguer la substance déversée et collecter avec une matière inerte. Placer dans des récipients refermables pour l'élimination. Le matériau recueilli doit être traité conformément à la section 13, « Considérations relatives à l'élimination ».

6.4. Référence à d'autres sections :

Voir la Section 8 pour l'équipement de protection et la Section 13 pour les renseignements concernant l'élimination.

Section 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Retirer les vêtements imbibés d'huile et laver les avant de les réutiliser.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, à l'écart des agents oxydants. Protéger les récipients de tout dommage physique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ce produit est destiné à être utilisé comme lubrifiant. Le contact prolongé avec la peau doit être évité en raison du risque de dessèchement ou de gerçure de la peau. Si l'inhalation de concentrations élevées de



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

vapeurs et brouillards ne peut pas être évitée, l'équipement de protection individuelle approprié doit être utilisé.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle :

Se reporter à la législation propre à chaque pays pour les exigences particulières ne figurant pas ci-dessous.

Nom chimique	Limites d'exposition
Huiles de base synthétiques	5 mg/m ³ AGW (DE TRGS 900) (DE)
Distillats de pétrole	5 mg/m ³ - TLV (limite d'exposition à court terme) de l'ACGIH (États-Unis), fraction inhalable 5 mg/m ³ - OSHA PEL (limite d'exposition admissible selon l'OSHA - États-Unis), fabricant

8.2. Contrôles de l'exposition :

Contrôles techniques appropriés : Utiliser en présence d'une ventilation locale par aspiration adéquate pour minimiser l'exposition. Utiliser un équipement antidéflagrant si nécessaire.

Protection respiratoire : Si l'exposition est excessive et qu'une irritation se produit, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les particules/vapeurs organiques approuvé et approprié pour la forme et la concentration des contaminants. La sélection et l'utilisation de l'équipement respiratoire doivent être conformes aux réglementations locales ainsi qu'aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : Porter des gants imperméables selon la norme EN 374 pour éviter tout contact avec la peau.

Des vêtements de protection peuvent être nécessaires pour empêcher le contact avec la peau et la contamination des vêtements personnels. Un poste de rinçage doit être disponible dans la zone de travail. Les vêtements contaminés doivent être retirés et lessivés avant réutilisation.

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection chimique selon la norme EN 166 pour éviter tout contact avec les yeux.

Autre équipement de protection : Aucun autre équipement de protection ne devrait être nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En Europe, suivre la norme EN 13034.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Incolore à jaune (léger) / Rouge (lourd)
Odeur	Odeur de pétrole
Point de fusion/point de congélation	Pas de données disponibles.
Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Pas de données disponibles.
Inflammabilité	Pas de données disponibles.



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Limites d'explosivité inférieure et supérieure	Pas de données disponibles.
Point d'éclair	≥205°C
Température d'auto-inflammabilité	Pas de données disponibles.
Température de décomposition	Pas de données disponibles.
pH	Pas de données disponibles.
Viscosité cinématique	48,0 cSt (Light) à 40 °C / 115.0 cSt (Heavy) à 40°C
Solubilité	Soluble dans les hydrocarbures ; Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur log)	Pas de données disponibles.
Pression de vapeur	<0.01 mmHg @ 100°F
Densité et/ou densité relative	0.86 @ 15.0°C
Densité de vapeur relative	>1
Caractéristiques des particules	Pas de données disponibles.

9.2. Autres informations :

Aucune autre information disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :

Ne devrait pas être réactif

10.2. Stabilité chimique :

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune possibilité de réactions dangereuses connue.

10.4. Conditions à éviter :

Éviter les températures au-dessus de 50 °C, les flammes nues et les étincelles.

10.5. Matières incompatibles :

Éviter le contact avec les agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

La décomposition thermique peut produire des oxydes de carbone et d'azote et des composés organiques non identifiés.

Section 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le Règlement (CE) n° 1272/2008:

Symptômes et effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme.

Effets potentiels sur la santé :

Contact avec les yeux : Peut causer une faible irritation.



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Contact avec la peau : Un contact prolongé ou répété peut provoquer une légère irritation ou une sécheresse. Un contact répété avec la peau peut provoquer une dermatite non allergique. Peut provoquer une dermatite allergique chez les personnes sensibles.

Inhalation : L'inhalation excessive des vapeurs ou brumes peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures.

Ingestion : L'ingestion de grandes quantités peut causer des troubles gastro-intestinaux tels que nausées et diarrhée.

Effets chroniques de la surexposition : Les huiles moteur usagées ont été à l'origine de cancers de la peau dans des études par badigeonnage de la peau menées chez des animaux de laboratoire.

Valeurs de toxicité aiguë :

Distillats de pétrole - (No CAS 72623-87-1)	Le matériau n'est pas considéré comme une substance toxique par voie orale, par voie cutanée et/ou par inhalation.
Huiles de base synthétiques	DL50 voie orale, rat - > 5 000 mg/kg CL50 inhalation, rat - > 5,2 mg/l/4 h (poussière/brouillard) DL50 dermique, lapin - > 2 000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Ce produit ne répond pas aux critères pour être classé comme un irritant de la peau.

Lésions / irritation oculaires : Ce produit ne répond pas aux critères pour être classé comme un irritant des yeux.

Irritation des voies respiratoires : Ce produit ne contient aucun composant qui constitue un irritant des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire : Ce produit ne contient aucun composant qui constitue un sensibilisateur respiratoire.

Sensibilisation cutanée : Ce produit contient une petite quantité de sensibilisant cutané. Peut provoquer une dermatite allergique chez les personnes sensibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Ce produit ne contient aucun composant qui constitue un mutagène pour les cellules germinales.

Cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % ne figure sur la liste de carcinogènes du CIRC, du NTP (États-Unis) ou de l'UE (CLP).

Toxicité pour la reproduction : Ce produit ne devrait pas provoquer des effets sur la reproduction ou le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique : Pas de données disponibles.

Exposition répétée : Pas de données disponibles.



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Danger par aspiration : Ce produit ne répond pas aux critères d'un danger d'aspiration, car la viscosité cinématique est supérieure à 20,5 cSt à 40 °C.

11.2. Informations sur les autres dangers:

Propriétés de perturbateur endocrinien : Ce produit ne contient aucun composant doté de propriétés connues de perturbateur endocrinien à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Section 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Distillats de pétrole - (No CAS 72623-87-1)	Ce matériau ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques
Huiles de base synthétiques	96 hr LC50 <i>Salmo gairdneri</i> >1000 mg/L, 48 hr EC50 <i>Daphnia magna</i> 190 mg/L, 72h NOELr <i>Scenedesmus capricornutum</i> 1000 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité :

Distillats de pétrole - (No CAS 72623-87-1)	Pas rapidement biodégradable
Huiles de base synthétiques	Pas facilement dégradable, mais considéré comme intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillats de pétrole - (No CAS 72623-87-1)	log Kow > 6, ce qui suggère un potentiel de bioaccumulation.
Huiles de base synthétiques	Ne devrait pas se bioaccumuler.

12.4. Mobilité dans le sol :

Ce produit n'est pas soluble dans l'eau (il flotte sur l'eau) et peut être adsorbé sur les particules du sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Les composants ne sont pas considérés comme étant vPvB (très persistant et très bioaccumulables) ou PBT (persistants, bioaccumulables et toxiques).

12.6. Propriétés de perturbateur endocrinien :

Le produit ne contient aucun composant ayant des propriétés connues perturbant la fonction endocrine à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes :

Aucun autre effet indésirable connu.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Section 14. Informations relatives au transport

	14.1 Numéro ou identifiant ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations unies	14.3 Classe(s) de risques :	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
UE ADR/RID	Aucun numéro ou identifiant ONU.	Nom d'expédition ONU non réglementé.	Aucune classe de risques.	Aucun groupe d'emballage.	
IMDG	Aucun numéro ou identifiant ONU.	Nom d'expédition ONU non réglementé.	Aucune classe de risques.	Aucun groupe d'emballage.	
IATA/ICAO	Aucun numéro ou identifiant ONU.	Nom d'expédition ONU non réglementé.	Aucune classe de risques.	Aucun groupe d'emballage.	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Sans objet.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :

Sans objet - ce produit n'est transporté que sous emballage.

Section 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette FDS est conforme aux règlements (UE) n° 1907/2006 et 2020/878. Étiqueter conformément à la réglementation CE n° 1272/2008 (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006, article 59(1) du REACH, Liste candidate

Aucun présent ou aucun présent en quantités réglementées.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Annexe XIV Substances soumises à une autorisation, tel que modifiée.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Annexe XVII Substances soumises à des restrictions de mise sur le marché et d'utilisation

Substance	Entrée applicable	Conformité aux restrictions de la colonne 2 :	Preuve applicable :
Distillats de pétrole CAS No 72623-87-1	Entrée 28	Répond à la restriction	Répond à la Note L1 (extrait de DMSO [diméthylsulfoxyde] < 3 %).

Pour l'explication des notes, se reporter à la section 16.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique:



PLUSH Dynamic Suspension Fluid - Fluide de suspension PLUSH Dynamic

Version : 1.2

Date d'émission : 22 octobre 2020

Date de révision : 07-16-2024

Le fournisseur n'a pas effectué une évaluation de la sécurité chimique du mélange.

Section 16. Autres informations

Remplace la version datée du : 10 mai 2023

Date de mise à jour : 16 juillet 2024

Résumé des révisions :

10 mai 2023 - Révision conformément au nouveau règlement de l'UE (2020/878) Sections 2, 3, 4, 5, 8, 9, 11, 12 et 15

20 mai 2024 - Examiné toutes les sections et assuré qu'elles sont à jour.

16 juillet 2024 - Section 9 mise à jour avec plus de données de laboratoire.

Classification CLP pour référence (voir Sections 2 et 3) :

NC non classés

Notes dans la section 15:

Remarque 1.

Note L : La classification harmonisée en tant que cancérigène s'applique sauf s'il peut être démontré que la substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthylsulfoxyde, tel que mesuré par la méthode IP 346 (« Détermination des aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes non utilisées et les fractions pétrolières sans asphaltène – Extraction du diméthylsulfoxyde avec la méthode d'indice de réfraction » Institute of Petroleum, Londres), auquel cas une classification conformément à l'Article II du présent règlement est également effectuée pour cette classe de danger.

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont jugées correctes à la date des présentes. Comme ces informations peuvent être appliquées dans des conditions hors de notre contrôle et que nous ne connaissons pas, et comme les données disponibles après la date des présentes peuvent suggérer des modifications aux informations, nous n'assumons aucune responsabilité pour les résultats de leur utilisation. Ces informations sont fournies à la condition que la personne qui les reçoit fasse sa propre détermination de la pertinence du matériel pour son usage particulier.